

# Votre CA en bref

Bulletin d'info du Conseil d'administration

Séance ordinaire du 22 juin 2021

## **CONTRAT DE GESTION ET D'EXPLOITATION DES PARCS DE STATIONNEMENT**

---

Le Conseil d'administration a autorisé<sup>1</sup> le directeur général à signer l'entente de gestion et d'exploitation des aires de stationnement du Centre de services scolaire des Découvreurs avec la Société Parc-Auto du Québec pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2021 au 30 juin 2026.

## **SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE ÉLECTROMÉCANIQUE POUR LE REMPLACEMENT DES SYSTÈMES MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES À L'ÉCOLE SECONDAIRE DE ROCHEBELLE**

---

Le Conseil d'administration a autorisé<sup>2</sup> le directeur général à signer un contrat pour les services professionnels en ingénierie électromécanique pour le remplacement des systèmes mécaniques et électriques à l'École secondaire De Rochebelle. À la suite du rapport du Comité de sélection, la firme ayant obtenu le meilleur pointage étant la firme Génécop Experts-Conseils.

## **APPROBATION DU PLAN D'EFFECTIFS DU PERSONNEL DE SOUTIEN DANS LE SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022**

---

Le Conseil d'administration a approuvé<sup>3</sup> le *Plan d'effectifs du personnel de soutien dans le secteur de l'adaptation scolaire pour l'année scolaire 2021-2022* à la suite de la recommandation de son Comité des ressources humaines.

## **PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT AUX PRÉSIDIENCES CONCERNANT LA FORMATION OBLIGATOIRE DES MEMBRES DES CONSEILS D'ÉTABLISSEMENT PRESCRITE PAR LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC**

---

Le Conseil d'administration a approuvé<sup>4</sup> le programme d'accompagnement des présidences concernant la formation obligatoire des membres des Conseils d'établissement prescrite par le ministère de l'Éducation du Québec à la suite de la recommandation de son Comité de gouvernance et d'éthique.

## **ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022**

---

Le Conseil d'administration a adopté<sup>5</sup> leur calendrier des séances régulières du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs pour l'année scolaire 2021-2022 :

- 31 août, 28 septembre, 26 octobre, 23 novembre et 14 décembre 2021;
- 25 janvier, 22 février, 29 mars, 26 avril, 24 mai et 21 juin 2022.

## **DÉTERMINATION DES CRITÈRES ET MODALITÉS POUR L'ÉVALUATION DU FONCTIONNEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES DÉCOUVREURS**

---

Le Conseil d'administration a entériné<sup>6</sup> les recommandations de son Comité de gouvernance et d'éthique au regard de la détermination des critères et modalités pour l'évaluation du fonctionnement du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs.

## **BILAN DU DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021**

---

Le Conseil d'administration a pris acte du *Bilan du directeur général pour l'année scolaire 2020-2021* que ce dernier a présenté lors de la séance.

## **HUIS CLOS**

---

Deux dossiers ont été discutés à huis clos.

Prochaine séance du Conseil d'administration : 31 août 2021

---

Pour nous joindre : 418 656-2121, poste 4241 ou [secgen@csdecou.qc.ca](mailto:secgen@csdecou.qc.ca)

M<sup>e</sup> Mélanie Charest, secrétaire générale  
Directrice du Service du secrétariat général et des communications

---

<sup>1</sup> Décret 882-2018 *Concernant les organismes publics qui doivent faire affaire exclusivement avec la Société québécoise des infrastructures relativement à l'exploitation et la gestion de leurs espaces de stationnement ; Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs*, article 14.10.

<sup>2</sup> *Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs*, article 14.10.

<sup>3</sup> *Loi sur l'instruction publique*, RLRQ c. I-13.3, articles 96.20 et 260 ; *Règlement relatif à la délégation de certaines fonctions et certains pouvoirs du Conseil d'administration du Centre de services scolaire des Découvreurs*, article 13.17.

<sup>4</sup> *Loi sur l'instruction publique*, RLRQ c. I-13.3, articles 53, 193.1 et 459.5.

<sup>5</sup> Bid note 3 dans le même ordre, article 162 ; article 6.3.

<sup>6</sup> Bid note 4, article 193.1.